



LES CHIFFRES DU SERVICE : AVRIL 2025

Chaque mois, l'Agence métropolitaine des mobilités partagées, (*anciennement SAVM*), gestionnaire du service public Velib' Métropole, vous présente les principaux indicateurs de suivi du service.

Vous pouvez également retrouver tous les Velib' en chiffres sur [le site internet](#).



500 320
abonnés
annuels



1502
stations
déployées



19 761
vélos
disponibles



154 947
cours
par jour



345 708
usagers
uniques

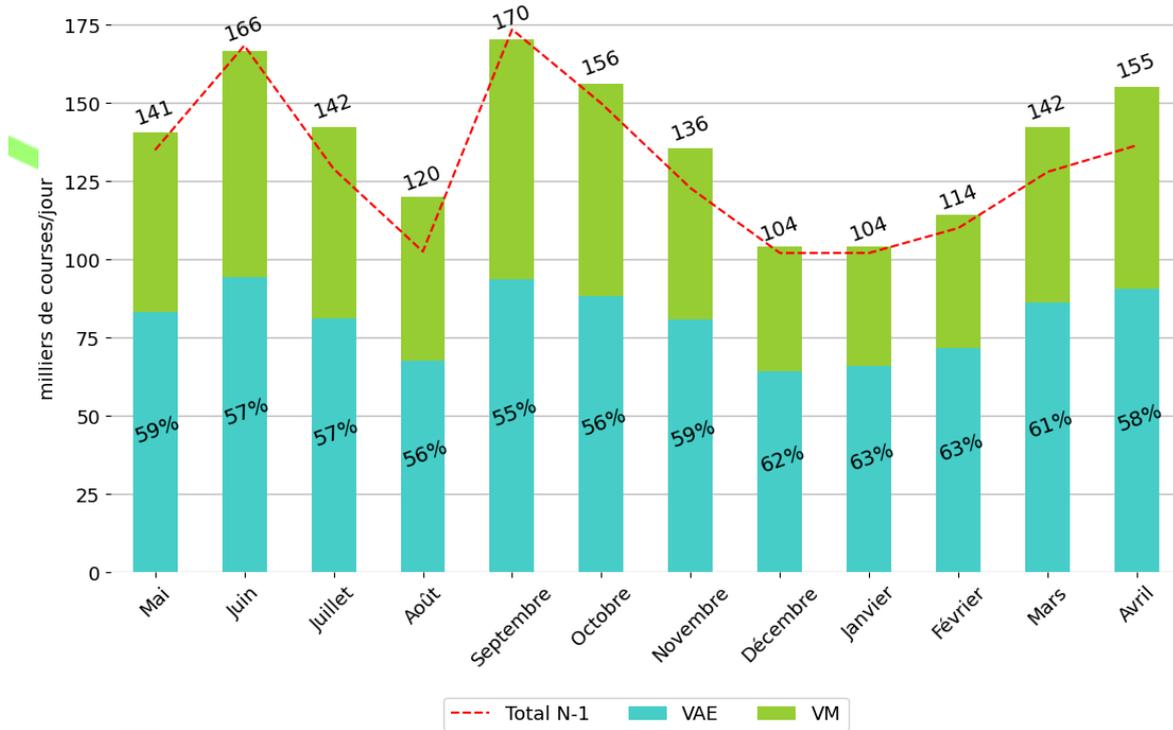
FRÉQUENTATION DU SERVICE

Avec une météo globalement favorable à la pratique du vélo, ce mois d'avril a vu une moyenne de 155 000 courses réalisées chaque jour. Malgré la période de vacances scolaires, qui entraîne habituellement un ralentissement des usages, Vélib' Métropole enregistre une progression de sa fréquentation de 9 % par rapport à mars, un mois déjà record depuis le lancement du service. La dynamique de hausse se confirme également en comparaison avec avril 2024, avec une augmentation de près de 15 %. Vélib' entre ainsi pleinement dans sa période de forte fréquentation.

Et les Velib' sont toujours plus partagés : près de 355 000 métropolitaines et métropolitains ont eu recours au service en avril, une augmentation de 20 % par

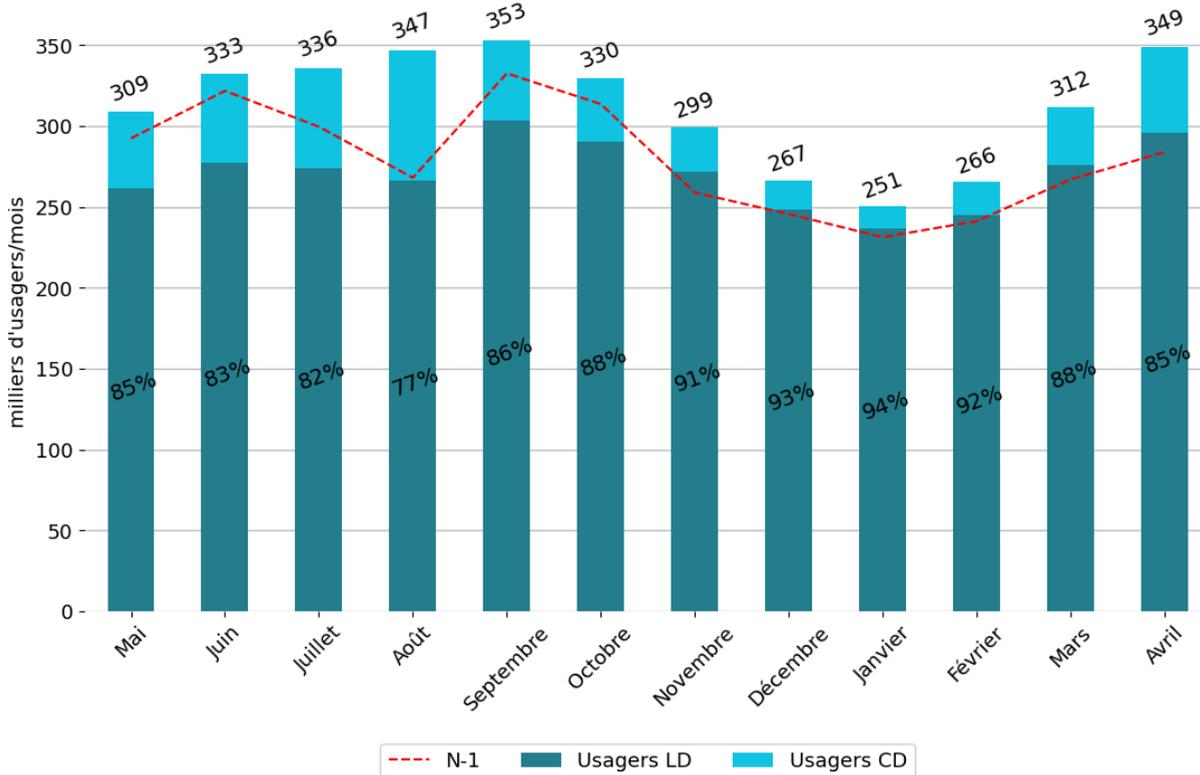
rapport à avril 2024 ! La majorité des trajets effectués sur le réseau le sont toujours avec un Velib' à assistance électrique (VAE).

Nombre moyen de courses effectives* quotidiennes dans le mois



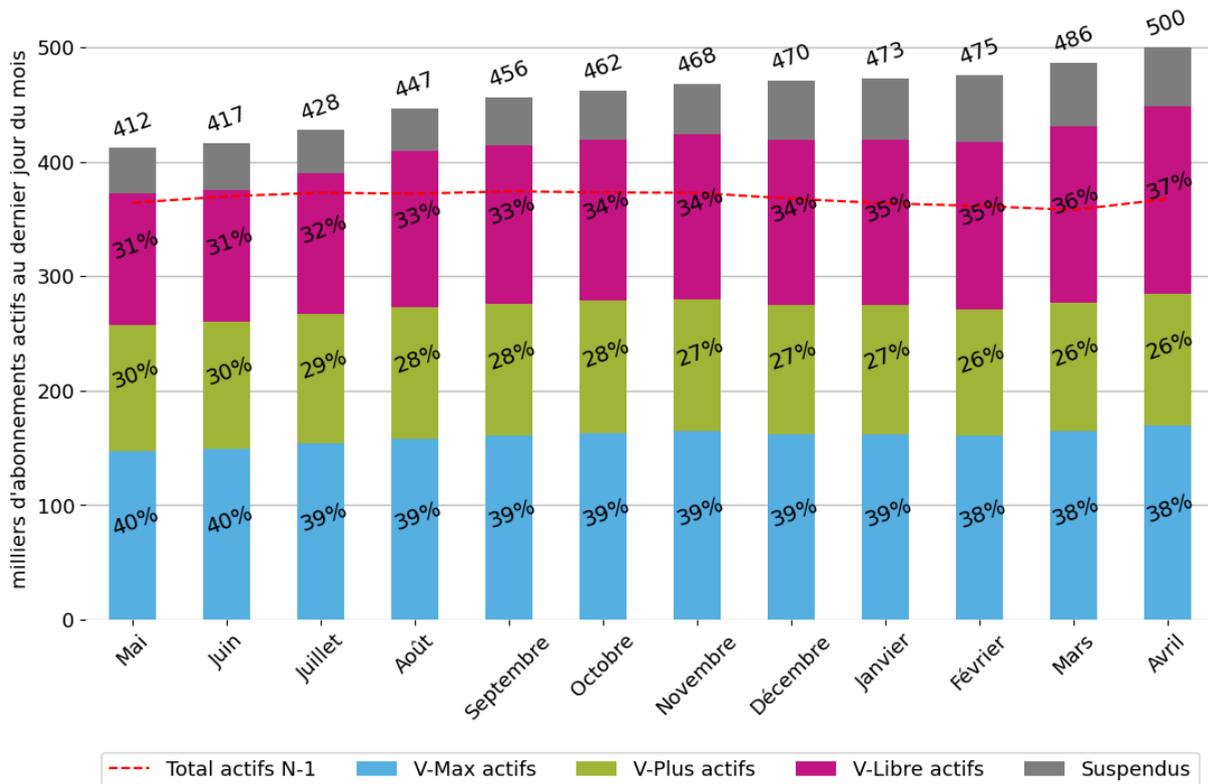
* Courses > 3 min.

Nombre d'utilisateurs uniques*



* Usagers ayant utilisé le service au moins une fois dans le mois écoulé.
Légende : LD pour longue durée et CD pour courte durée.

Nombre d'abonnements longue durée* en cours



*Abonnements avec une durée d'engagement de 12 mois.

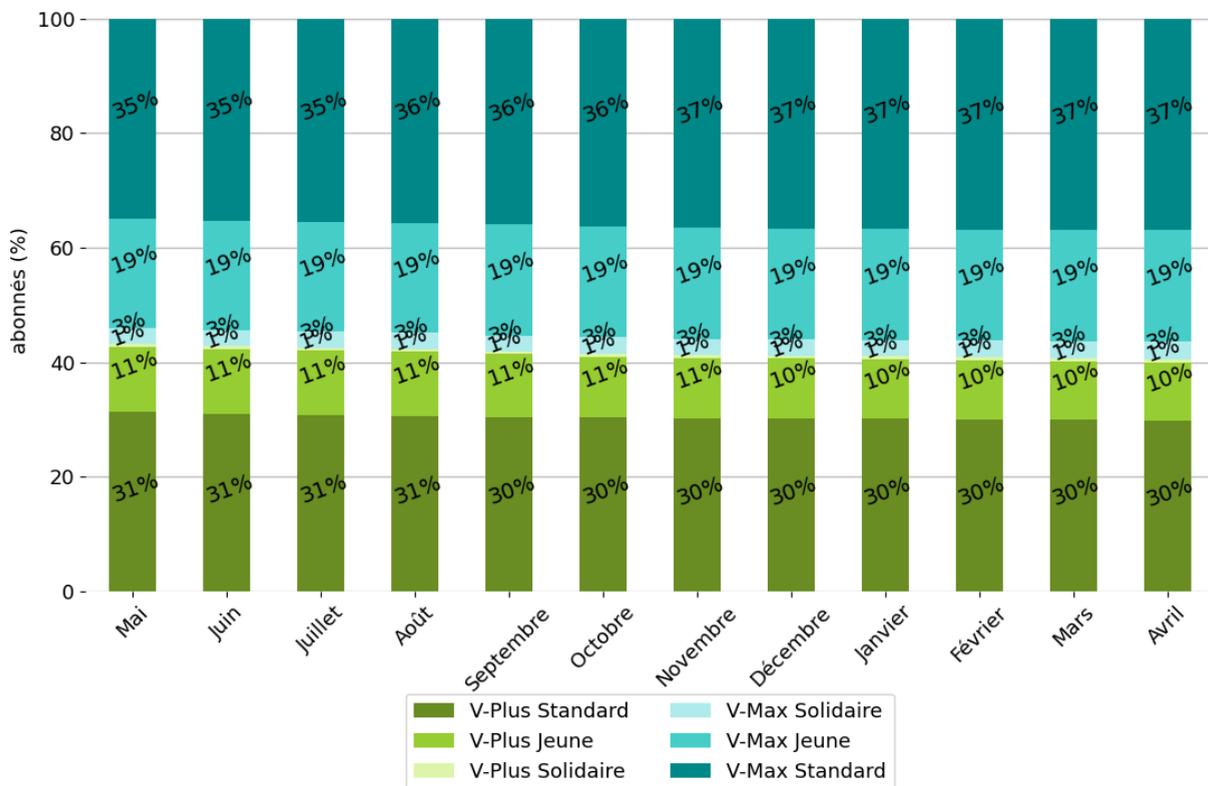
Avec toujours plus de courses et d'utilisateurs différents y recourant, le service public du vélo de la Métropole du grand Paris franchit la barre symbolique du demi-million d'abonnés annuels.

La répartition des abonnements reste stable : l'offre V-Max, dédiée aux vélos à assistance électrique, représente la majorité des abonnés avec 38 %, tandis que V-Libre, basé sur un modèle de paiement à l'usage, est en hausse constante depuis un an et concerne désormais 37 % des utilisateurs. De son côté, V-Plus, principalement destiné à l'usage du vélo mécanique, regroupe 26 % des abonnés, une proportion qui reste stable. La majeure partie des utilisateurs du réseau Velib' sont plus attirés par une mobilité à assistance électrique, suivant ainsi la tendance globale en matière de vélo.

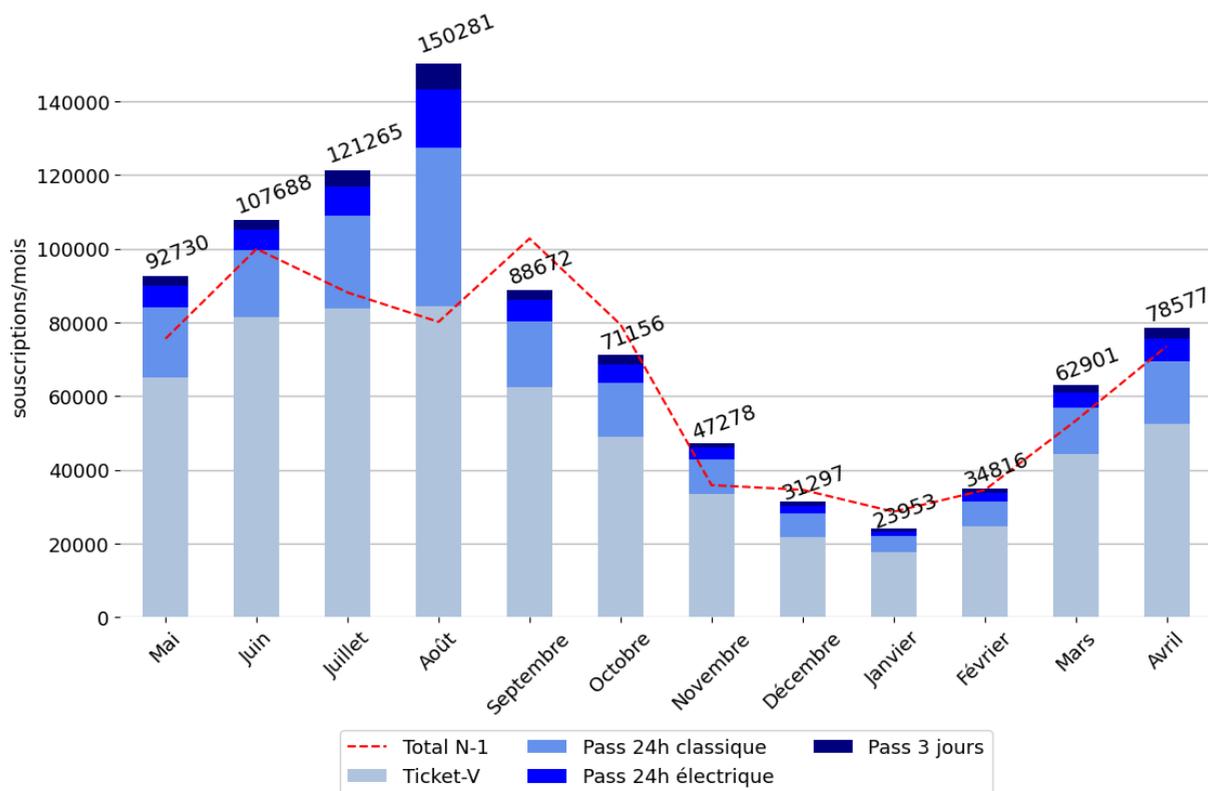
Les ventes de passes courte durée ont continué leur croissance grâce à la météo plus favorable, et atteignent près de 80 000 unités. Les chiffres restent en hausse par rapport à l'année 2024 (900 000 au cumul sur l'année écoulée). Le Ticket-V, permettant un trajet unique en vélo mécanique ou électrique, reste l'option la plus prisée.

Enfin, la part des abonnés bénéficiant d'un tarif réduit demeure stable, représentant environ un tiers des abonnés.

Répartition des abonnements longue durée



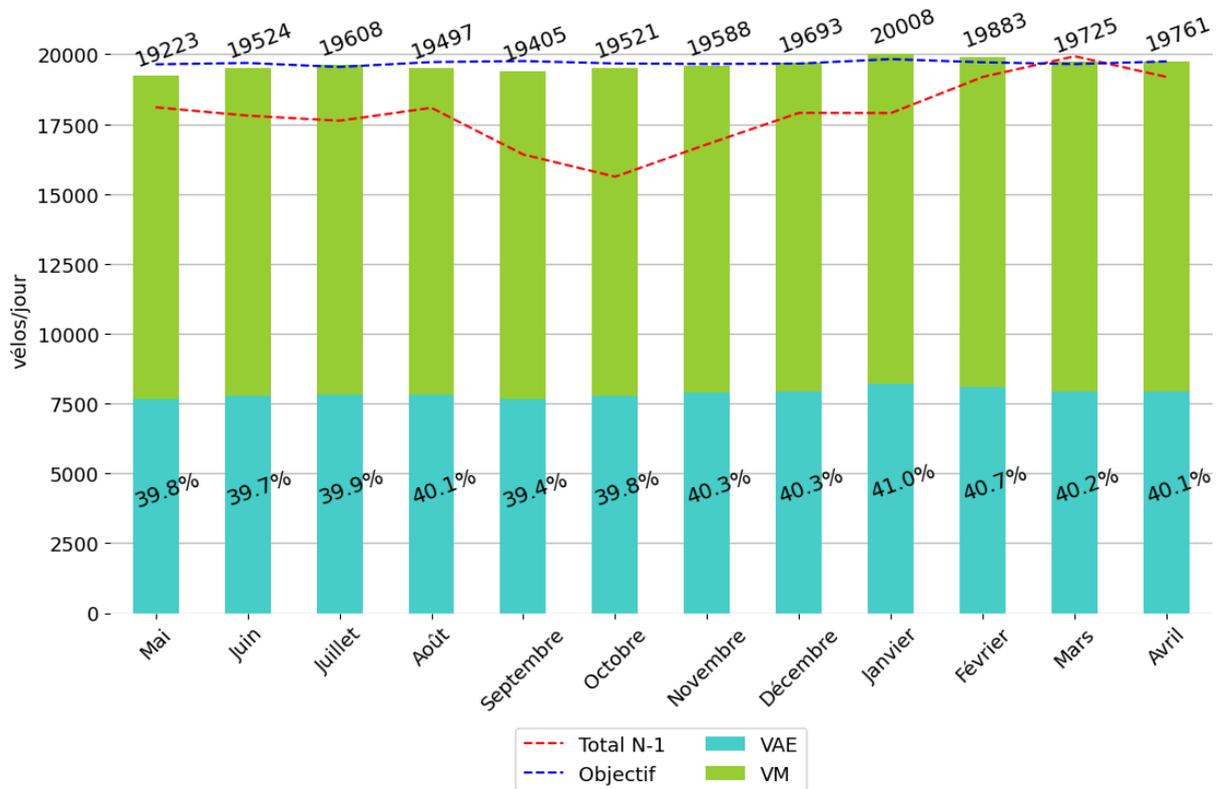
Nombre de souscriptions à des forfaits de courte durée



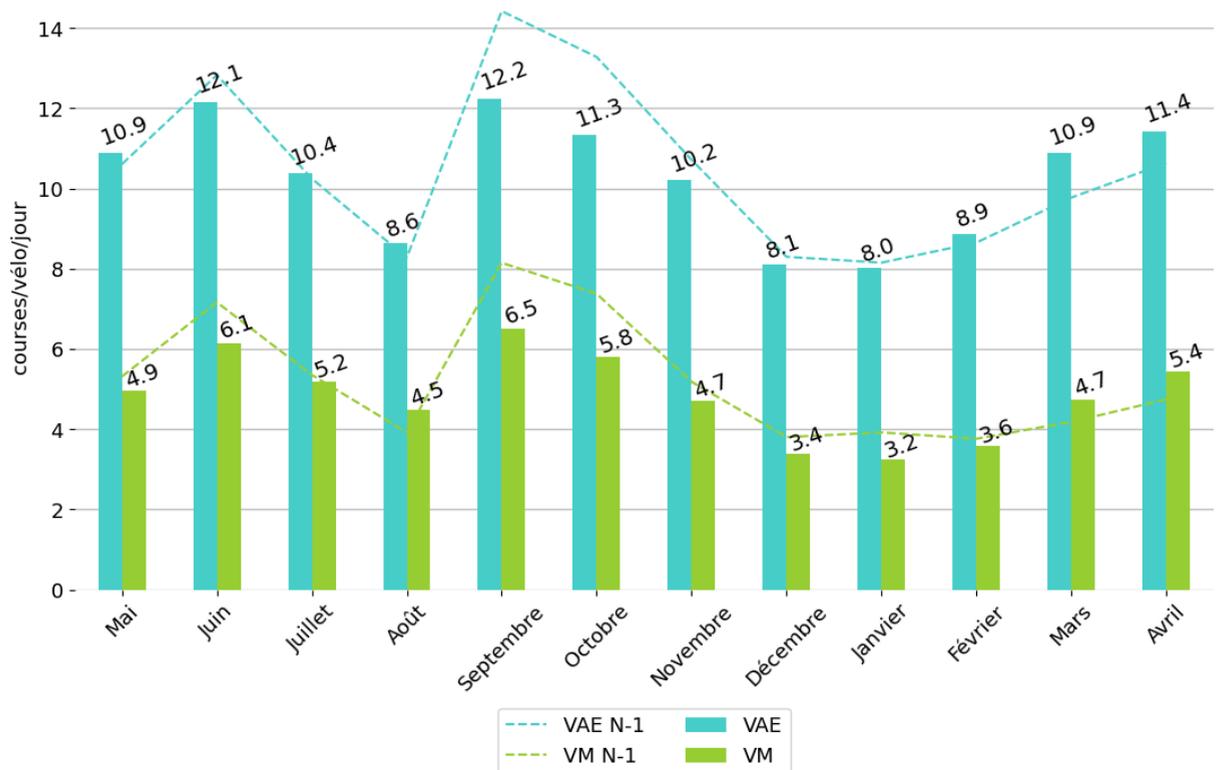
QUALITÉ DE SERVICE

Le nombre de vélos disponibles reste stable par rapport aux mois de février et mars, tout comme la proportion de vélos à assistance électrique (VAE), qui représente 40 % du parc. Avec l'augmentation des usages, les vélos sont davantage sollicités. En moyenne, un Vélib' électrique effectue plus de 11 trajets par jour, contre 5 trajets pour un vélo mécanique.

Nombre moyen de vélos disponibles à 12h



Nombre de courses effectives par vélo disponible



Agence métropolitaine des mobilités
partagées anciennement
Syndicat Mixte Autolib' et Velib' Métropole

Retrouvez-nous sur :
<http://www.agemob.com>

Et sur X (ex Twitter) : [@Agemob](https://twitter.com/Agemob)

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des données vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le DPO du SAVM : dpo@autolibvelibmetropole.fr ou 47 bis rue Des Vinaigriers 75010 PARIS.

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données à caractère personnel par le SAVM veuillez consulter [notre politique de confidentialité](#)

Se désinscrire